

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES —..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 29 Décembre

LA

QUESTION DES ÉTRANGERS

Le rôle plus qu'équivoque joué dans les récents événements par ce Cornélius Herz qui, au moment de se montrer, a mis le détroit entre la justice française et sa louche personnalité, redonne de l'actualité à cette question des étrangers qui a été soulevée depuis bien longtemps pour la première fois.

Cependant, comme beaucoup d'autres, non moins importantes, elle est restée sans solution. Il est urgent, pourtant, ce nous semble, de se préoccuper de la présence parmi nous de cette légion d'étrangers qui viennent en France chercher fortune et y vivent aux dépens de nos travailleurs, quand ils ne s'y livrent pas à l'espionnage, ce qui est plus fréquent qu'on ne le croit.

Combien en est-il qui cherchent à se renseigner sur notre organisation militaire, qui étudient nos moyens de défense, lèvent les plans de nos forteresses et, en fin de compte, échappent à la police ! Pour un que l'on réussit à prendre, il y en a cinquante qui ne sont pas inquiétés ou que l'on ne soupçonne même pas.

Il faut avouer que c'est bien notre faute, car nous faisons tout ce qu'il faut pour encourager les espions dans leur odieux métier.

D'abord, la justice, en général, se montre à leur égard d'une mansuétude véritablement incompréhensible. Quand on compare ses verdicts à ceux que rendent dans le même cas la magistrature allemande et la magistrature italienne, on ne s'explique pas sa générosité à l'égard des espions étrangers qui, en somme, sont des gens dépourvus d'intérêt.

Et puis, pourquoi nous entêtons-nous à employer des étrangers, alors que tant de nos compatriotes sont dans le besoin par le manque de travail ?

On a cité naguère ce fait qu'une compa-

gnie d'électricité qui a fait sous Paris de nombreux et importants travaux, n'occupait presque exclusivement que des ouvriers allemands.

N'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'on laisse ainsi les dessous de la capitale à la merci d'ouvriers allemands qui, pour la plupart, sinon tous, font partie de l'armée à un titre quelconque ; s'ils n'appartiennent pas à l'armée active, ils sont de la landwehr ou de la landsturm. Supposons qu'une guerre éclate et — ce qu'à Dieu ne plaise — que Paris soit de nouveau assiégé, on comprend sans peine toute la gravité qu'il y aurait à voir sous nos murs des ennemis qui connaissent à fond les réseaux souterrains de la capitale.

Mais nous sommes ainsi faits, que nous perdons avec une facilité vraiment prodigieuse la mémoire des événements les plus terribles et les plus douloureux. C'est à croire que nous sommes incapables de tirer la moindre leçon des coups de l'adversité ?

Sans envisager d'ailleurs la question sous cet aspect, est-ce qu'il n'est pas rationnel et logique que nous songions aux travailleurs français avant d'occuper des étrangers qui viennent manger le pain de nos ouvriers ?

Le nombre de ces cosmopolites va grossissant chaque jour. Actuellement il dépasse un million et demi. On compte en France plus de cent mille Allemands alors que la frontière de l'empire germanique nous est interdite et que l'on accable de vexations sans fin ceux de nos compatriotes qui réussissent à la franchir.

Eh bien ! disons-le hautement, en agissant ainsi, nous jouons un rôle de dupe. Nous devrions cependant nous rappeler qu'il nous a déjà été fatal.

C'est une belle et noble chose assurément que de se montrer hospitalier, mais encore, pourtant, conviendrait-il que cette hospitalité eût des bornes et qu'elle ne s'exerçât pas à nos dépens. Or, il est prouvé que presque toujours elle tourne contre nous. Non seulement ces étrangers viennent manger le pain de nos travailleurs, mais dans bien des

cas, ce sont des fauteurs de désordre dans les rangs desquels l'anarchie fait de larges et copieuses recrues. Si l'on consultait les statistiques de la criminalité on verrait aussi que ces étrangers y figurent dans une proportion considérable.

Il est grand temps que les pouvoirs publics se préoccupent sérieusement de cette question et qu'ils prennent des mesures autrement efficaces que celle d'une simple déclaration à la mairie, — cette déclaration fût-elle suivie d'une taxe dérisoire.

J. QUERCYTAÏN.

L'AFFAIRE DU PANAMA

ET LES RELATIONS FRANCO-RUSSES

La livraison de décembre du *Messenger russe* contient un article appelé à un grand retentissement et dû à la plume de son directeur politique, M. de Tatistcheff, qui y examine l'affaire de Panama au point de vue des relations franco-russes.

Après avoir établi que la nouvelle loi militaire allemande impose plus que jamais à la Russie et à la France le devoir de resserrer les liens qui les unissent, l'éminent écrivain apprécie en ces termes la situation telle qu'elle résulte des derniers incidents parlementaires :

La France, dit-il, traverse une crise des plus douloureuses. A la suite d'une série d'années, qui ont marqué, en même temps que le relèvement du pays au dehors, son apaisement ainsi qu'une très grande prospérité au dedans, l'horizon de la troisième République vient de se couvrir de nuages sombres et sinistres. La bombe chargée de dynamite qui a éclaté en plein jour au centre même de Paris a révélé l'existence de forces souterraines et occultes, irréconciliables dans leur haine contre le régime social existant. Un coup plus sensible encore a été porté au régime politique de la France par le procès de Panama qui a atteint des proportions sans précédents et qui fait peser sur un grand nombre de députés et de sénateurs l'accusation d'avoir trafiqué de leur vote !

Ces événements ont plongé les sphères politiques en France, la presse et l'opinion dans un état de surexcitation indescriptible. Ils ont eu

devenu blême, et d'Épernon conçut d'autant plus de jalousie, qu'il vit Henri IV faire aussi signe à Marcel de le suivre, au moment où ce dernier venait de se montrer.

— Aux moyens extrêmes, murmura le duc en grinçant des dents et en échangeant un coup d'œil avec Concini... Mais d'abord, voyons la marquise.

— Comme il se rendait aux écuries où se trouvait son cheval tout sellé, il se croisa avec le père Cotton, devant la Fontaine aux Trois-Visages.

— Eh bien ? demanda le confesseur du roi.

— Tout est manqué, Sally est plus puissant que jamais... et le petit aventurier de Marcel dine avec le roi et le surintendant.

— Il faut au moins frapper l'officier, ce sera plus facile, j'espère. Daubigny m'a assuré que son moyen est infaillible.

— Aussi vais-je aller trouver madame Henriette d'Entragues, qui m'attend à Malesherbes, situé sur la petite rivière d'Essonne, et qui appartenait aux d'Entragues.

La marquise avait quitté sa terre de Verneuil depuis quelques jours pour se rapprocher de la cour, où, comme on le voit, elle avait conservé des intelligences.

Elle attendait le duc et eut avec lui un assez long entretien, où furent prononcées plusieurs fois les noms de Marcel et celui de Ravailiac.

— En la quittant, d'Épernon lui baisa la main.

— Et vous me la promettez en mariage, dit le duc.

Dès que ma fille, reprit la marquise avec un

pour conséquence immédiate de mettre les partis aux prises et de les ramener aux pires procédés inhérents aux luttes intestines, à savoir : affolement général, défiance mutuelle, les plus graves accusations lancées à la tête des uns des autres portant sur les actions les plus viles, les crimes les plus lâches. Tout le monde semble oublier, en agissant ainsi, que si la moindre partie des insinuations prodiguées à des adversaires politiques était fondée, l'ensemble de tous les partis composant le monde parlementaire, autrement dit les législateurs et les représentants du peuple français, apparaîtraient tous sous l'aspect et le jour les plus défavorables.

Ce qu'on pense en Russie

Les ennemis de la France, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, contemplant ce triste spectacle avec une joie intense qu'ils ne se donnent même pas la peine de dissimuler. Dans la presse de ces pays, on en prend prétexte pour affirmer que la nation française est tombée dans un état de profond abaissement moral, de décomposition politique entière, et on prophétise sa perte à brève et certaine échéance. Nous autres Russes, nous ne pouvons pas non plus, hélas ! fermer les yeux sur les événements déplorables qui se déroulent au delà des Vosges, mais l'impression qu'ils nous font est d'une nature différente. Nous éprouvons à ce spectacle le sentiment que ressent tout homme en apprenant qu'un malheur est arrivé dans une famille d'amis qui lui est chère. Nous n'essaierons donc pas de nier l'évidence, ni d'appeler blanc ce qui est noir, et nous ne tiendrons pas les symptômes d'une maladie sérieuse pour un état normal et satisfaisant. Mais nous ne tomberons pas dans l'exoès contraire, et, en nous associant à la douleur des patriotes français, nous répéterons avec conviction les paroles du chef du nouveau cabinet, M. Ribot : « Les défaillances individuelles ne sauraient être autre chose qu'un accident dans l'existence d'un grand peuple honnête et laborieux. »

Tel nous apparaît, en effet, le peuple français, qui a donné à notre pays tant de preuves de sa vive et sincère amitié ! Aux hypocrites qui cherchent à faire peser sur lui la responsabilité de péchés commis par un groupe de faiseurs politiques, nous poserons une question : à quelle époque, dans quel pays, au sein de quelle nation n'a-t-on pas vu se manifester, de temps en temps, des abus identiques dans le fond comme dans la forme à ceux que nous a révélés l'enquête sur le Panama ?

Une glorieuse campagne

Partout où il y a des hommes, on retrouve les

accent haineux, pourra se passer du consentement d'un père, elle sera à vous, mon cher duc.

Ce dernier comprit parfaitement le sens caché de ces paroles de Henriette d'Entragues, qui avait eu du roi un fils et une fille ; car il eut un sourire aussi abominable que la pensée même de l'ancienne favorite.

Mais son désappointement fut grand quand il apprit en arrivant à Fontainebleau, qu'après une conférence secrète, entre le roi, Sally et Marcel, celui-ci avait fait seller son cheval comme pour un long voyage.

Le duc alla trouver le père Cotton qui lui dit qu'en effet l'officier des gardes était parti pour affaires diplomatiques et qu'il ne devait revenir qu'au bout de trois mois au moins.

— Quel contre-temps ! s'écria d'Épernon. Et la marquise qui devait préparer le piège pour la semaine prochaine.

— Ce voyage nous servira, au contraire, dit Cotton d'un air fin.

— Comment cela ?

— L'officier est parti de nouveau, sans aucun doute pour les grands desseins du roi.

— C'est à peu près certain.

— Eh bien, ne devinez-vous pas, connaissant le projet du père Daubigny, quel parti nous pouvons tirer de ce voyage contre l'officier.

— Ah ! j'y suis... A merveille ! Je vais en prévenir la marquise et M. Daubigny, cela retardera la chute de cet aventurier, mais elle n'en sera que plus sûre.

Le père Cotton avait bien conjecturé, Marcel venait d'être chargé par Henri IV de faire une

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 115

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

TROISIÈME PARTIE

L'ASSASSINAT

III

ENCORE LA VINDICATIVE HENRIETTE

— Sire, voulut interrompre Rosny.

— « Et ce seraient telles procédures aussi domageables à vous qu'à moi, poursuivit Henri, et pourraient aller journellement en augmentant par la malice et l'artifice de ceux qui envient autant ma grandeur qu'ils ne sauraient voir votre faveur auprès de moi. »

— Las ! c'est vrai ; Sire !

— « Aussi, pour cette cause, ais-je pris la résolution de vous dire tous les beaux contes que l'on m'a faits de vous, les artifices dont on a usé pour vous brouiller avec moi, et ce qui m'en reste sur le cœur ; vous priant de faire le semblable, sans crainte que je trouve rien de mauvais dans toutes les libertés dont vous pouvez user.

— Ainsi ferais-je certainement, dit l'incorrigible Sully.

Mais le roi, qui par sa droiture et sa franchise, voulait dissiper tout nuage entre lui et son ministre, et couvrir de confusion les intrigants, ne s'arrêta point à cette boutade.

— « Je veux, reprit-il, que nous sortions d'ici le cœur net de tout soupçon et contents l'un de l'autre. Et partant, comme je veux vous offrir mon cœur, je vous prie de ne négliger rien de ce qui est dans le vôtre.

Sully, de son côté, pénétra jusqu'au fond du cœur, du noble repentir de son roi, alla t se jeter à ses pieds pour lui demander pardon de sa conduite un peu trop maussade.

— « Ah ! ne le faites point, lui dit Henri, qui venait de remarquer qu'il était en vue, vous êtes un homme de bien !... Vos ennemis vous observent : ils croiraient que je vous pardonne. »

Aussitôt il se rapprocha, avec Sully, des courtisans qui se tenaient au bout de l'allée.

— Quelle heure est-il, messieurs, demanda le roi.

On lui répondit qu'il était une heure après-midi et qu'il avait été fort longtemps.

En ce moment, la reine, Concini et toute la chasse rentraient au château.

— Je vois ce que c'est, dit Henri à haute voix, de façon à ce que tout le monde l'entendit. Il y en a auxquels l'entretien a ennuyé plus qu'à moi. Afin de les consoler, je veux bien vous dire, à tous que j'aime Rosny plus que jamais. Et vous, mon ami, poursuivit-il en prenant le surintendant par la main, continuez à m'aimer et à me servir comme vous avez toujours fait, ça, allons dîner ensemble puis nous travaillerons.

La confusion des courtisans fut grande, Concini

traces de leurs passions, de leurs faiblesses, de leurs vices. Mais, heureusement pour l'honneur de l'humanité, on y découvre aussi l'autre côté de la nature humaine : les nobles instincts, le courage, la loyauté, l'abnégation, le sacrifice de soi-même. C'est là une vérité que vient de rappeler avec infiniment d'à-propos la France et à l'Europe entière une poignée de braves, qui, après avoir vaincu les difficultés sans nombre d'une campagne sous les tropiques et triomphé de la résistance opiniâtre de sauvages animés d'une haine féroce, a victorieusement planté le drapeau tricolore sur les remparts d'Abomey. Nous envions au général Dodds et à ses valeureux compagnons l'hommage de notre admiration, et nous les félicitons d'avoir accompli ces exploits, dignes des plus belles pages de l'histoire militaire de la France, si féconde en brillants faits d'armes, d'autant plus que celles-ci rappellent à la Russie ceux accomplis, jadis, par ses propres enfants, héros légendaires du Caucase et de l'Asie centrale.

Cette coïncidence suffit pour que les amis de la France, tous ceux qui lui veulent du bien, soient entièrement rassurés sur son avenir. Nous en puisons la consolante conviction dans l'issue prompte et assurée heureuse de la dernière crise ministérielle. Le nouveau cabinet, constitué avec les éléments de l'ancien, sous la présidence du ministre des affaires étrangères, est un gage certain de la continuité de la politique qui a rapproché la France et la Russie. Souhaitons-lui donc un succès complet dans la lourde tâche patriotique qu'il a assumée, celle de faire la lumière sur des abus scandaleux, de découvrir et de châtier les coupables et de faire aboutir ainsi une crise dangereuse qui menaçait l'existence même du régime légal en France, et une leçon de haute moralité, sanitaire à la France, instructive pour l'Europe contemporaine.

La Mémoire de Katkof

Ces vœux, nous n'hésitons pas à les exprimer à haute voix, même après qu'il se fût trouvé des Français, lesquels se sont laissés entraîner par l'esprit de parti jusqu'à mêler à leurs discordes domestiques le nom loyal de celui des publicistes russes qui a le plus contribué à éloigner les obstacles qui s'opposaient au rapprochement politique de la France avec la Russie. La mémoire vénérée de Katkof ne se ressentira guère d'un outrage aussi gratuit qu'insensé.

Mais se peut-il que ceux qui l'ont choisi comme cible de leur défiance maladroite ne comprennent pas que leurs propos inconsidérés causent un dommage très réel à ceux des amis de la France en Europe qui proclament hautement leurs sympathies françaises et défendent ce pays contre les calomnies et les injures de ses nombreux détracteurs.

Il y a plus : l'insinuation est faite pour invalider tout ce qui s'écrit en Europe en faveur de la France, en attribuant les écrits en question, non pas à une conviction honnête, mais à des avantages matériels, à un trafic de conscience, à la concussion !

Ce qui nous console, c'est que la France loyale et bien pensante a été unanime à condamner sévèrement cette sortie inqualifiable. Et, pourtant, même s'il en eût été autrement, nous aurions continué sans nous troubler à propager l'idée de la nécessité d'une alliance étroite entre les deux pays situés aux deux extrémités de l'Europe. Nous l'aurions fait par la simple raison que nous envisageons cette alliance avant tout comme uti-

le à la Russie, attendu qu'elle lui sert de rempart solide contre les atteintes à sa dignité ou à ses droits de la part de ses adversaires naturels ; l'Allemagne, soutenue par l'Autriche-Hongrie et l'Italie, sur terre ; l'Angleterre, sur mer.

Conclusion

Et tant que le gouvernement français continuera à marcher la main dans la main du nôtre dans toutes les questions de la politique internationale, tant que le peuple français prodiguera au peuple russe de touchants témoignages de sympathie, d'estime et d'amitié, nous ne cesserons de défendre la France de toute la force de nos convictions, persuadés qu'aux jours d'épreuve ou de danger, la France, elle aussi, se lèvera comme un seul homme pour la défense de la Russie.

TATITCHEFF.

INFORMATIONS

Le Jubilé de M. Pasteur

Lundi, à neuf heures et demie, plus de cinq mille personnes se pressaient dans le vaste hémicycle de la Sorbonne où quelques instants plus tard pas une place ne restait vacante. Au centre, de chaque côté du fauteuil réservé au président de la République, nous apercevons :

MM. Bertrand, d'Abadie, Berthelot, les présidents du Sénat et de la Chambre, les ministres, les ambassadeurs et chargés d'affaires des puissances étrangères, les directeurs de l'enseignement, un grand nombre de députés, les présidents du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris, les préfets de la Seine et de police, le général commandant l'école polytechnique.

A dix heures et demie, dit le *Petit Journal*, la musique de la garde républicaine, exécuta une marche et quelques minutes après le président de la République fait son entrée avec M. Pasteur. L'illustre savant qui marche avec une certaine difficulté, est légèrement soutenu par M. Carnot et par son fils, M. Pasteur, premier secrétaire de la légation de France à Copenhague. Pendant qu'il va prendre place à une petite table isolée, installée à l'extrémité de l'estrade, un tonnerre d'applaudissements éclate dans la salle.

M. Charles Dupuy, ministre de l'instruction publique, prend le premier la parole :

Notre nation, dit-il, a toujours aimé à reconnaître et à célébrer ceux qui la servent et qui l'honorent, mais c'est particulièrement aux heures tristes qui ne sont épargnées, dans le cours de l'histoire, à aucun peuple, qu'elle se prend à aimer avec plus d'ardeur et admirer avec plus d'élan ceux de ces fils dont la gloire éclatante et pure console sa tristesse, reconforte son cœur et accroît, avec l'estime qu'elle inspire au monde, la confiance qu'elle a le droit d'avoir en elle-même, en ses libres institutions, en ses nobles et généreuses destinées.

Le ministre fait ensuite un rapide historique des travaux de Pasteur et termine en nous montrant le savant partageant sa vie « entre les sévères jouissances de la recherche scientifique et les douces effusions de la famille ». Cette dernière phrase fait déborder l'émotion qui depuis quelques minutes déjà s'est emparée de celui qui

tenait toujours au manoir. Gargantua, lui, malgré la soixantaine, continuait à grossir, il narguait goutte et infirmités, en mâchant et en lampant avec plus d'ardeur que jamais.

Le chevalier du Bosc, que Marcel vit aussi, commençait à se faire vieux ; le chagrin d'avoir perdu son Alice le minait lentement. Il n'avait plus d'espoir, et ne répondait qu'en soupirant aux paroles de Marcel qui affecta toujours la même confiance.

Comme notre officier, après avoir quitté le conseiller au Parlement, revenait à Montmartre, il vit accourir Michel, tout empressé et joyeux.

- Qu'y a-t-il ? demanda Marcel.
- Madame l'abbesse vous attend avec impatience.
- Quoi de si pressé, mon ami.
- Une lettre !
- Une lettre de qui ?
- Des nouvelles de mademoiselle Alice.

Il n'en fallut pas davantage. Marcel courut comme un fou, vola par le cloître et gravit les escaliers quatre à quatre. Il tomba plutôt qu'il n'entra dans la cellule de l'abbesse.

— Une lettre d'Alice ? demanda-t-il tout tremblant d'émotion.

— Hélas ! non, répondit Marie en souriant, mais d'une personne charitable et bien contrite, qui sait où est votre fiancée et qui est prête à vous le dire.

- Le nom de cette personne charitable.
- Madame Henriette d'Entragues.

Marcel recula comme si on lui eût montré un aspic. Cette femme ne lui produisait plus l'effet

est ainsi glorifié et M. Pasteur ne peut retenir ses larmes.

Après M. Dupuy, M. d'Abadie, de l'Académie des sciences, prononce une courte allocution en remettant à son collègue de l'Académie des sciences, le beau médaillon gravé par Roty, puis il cède la parole à M. Bertrand qui termine son discours par cette phrase à l'adresse de M. Pasteur :

« Vous n'êtes pas seulement un grand et illustre savant, vous êtes un grand homme. »

Puis, c'est au tour du célèbre médecin anglais, Lister, de venir rendre hommage au créateur de la méthode curative de la rage.

Viennent ensuite MM. Bergeron, au nom de l'Académie de médecine ; Daubrée, au nom de l'Académie des sciences et M. Sauton, qui remet à M. Pasteur une adresse du Conseil municipal de Paris.

Le défilé des délégués étrangers et nationaux commence alors.

Tous les délégués remettent à M. Pasteur soit des adresses, soit des médailles, et la table placée devant le jubilaire disparaît bientôt sous un monceau d'écrits, de rouleaux et de manuscrits précieusement reliés.

Ce long défilé terminé, M. Pasteur se lève. Il déclare qu'il ne peut parler en raison de son émotion et prie son fils de lire son discours.

Le savant consacre la première partie de ce discours à la mémoire de son maître Claude Bernard, puis il remercie les pouvoirs publics de ce qu'ils ont fait pour la science, les représentants étrangers qui sont venus lui apporter un témoignage de sympathie et la jeunesse des écoles pour laquelle il a toujours eu tant d'attachement. Il termine par cette phrase que couvrent les applaudissements de la salle entière :

Messieurs, je vous exprime ma profonde émotion et ma vive reconnaissance. De même que sur le revers de cette médaille, Roty, le grand artiste, a caché sous des roses la date si lourde qui pèse sur ma vie, de même vous avez voulu, mes chers confrères, donner à ma vieillesse le spectacle qui pouvait la rajeunir davantage, celui de cette jeunesse si vivante et si aimante.

La séance est levée sur ces mots. Tout le monde se lève alors en criant : Vive Pasteur ! La musique de la garde républicaine entonne la *Marseillaise* et M. Carnot, quittant spontanément son fauteuil, s'avance vers le savant qu'il serre dans ses bras. Les applaudissements redoublent à ce moment et une double ovation est faite au chef de l'Etat et à l'illustre chimiste.

Notre influence en Chine

Un jeune voyageur, qui a parcouru diverses régions du continent asiatique, révèle, dans la lettre suivante au *Petit Journal*, un incident qui nous paraît fort grave parce qu'il est un symptôme de l'état d'esprit des Chinois à l'égard de la France :

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de vous signaler un fait excessivement grave, ayant porté atteinte à notre honneur national, et dont les journaux de Chine récemment arrivés, ont beaucoup parlé.

Il vous paraîtra certainement fort important, car la question d'Extrême-Orient mérite de préoccuper tous les esprits qui ont le souci de l'avenir de la France.

J'apprends qu'à Pékin, qu'à Tien-Tien les diplomates chinois continuent à nous tromper. Ils

que d'un serpent venimeux, dont elle avait les allures, le regard et les instincts.

Mais Marie tendait une lettre à Marcel. — Lisez, mon ami, lui dit-elle de sa voix si douce.

L'officier des gardes ne déplia l'écrit qu'à contre-cœur, et se mit à lire, le front plissé par le doute et la répugnance.

A mesure qu'il avançait dans la lecture, la contraction de ses sourcils disparut, ses traits prirent une expression moins méfiante, et bientôt la compassion et l'espérance s'y montrèrent.

Il serait possible ! s'écria-t-il. Ah ! je lui pardonnerais tout.

La tranquise de Verneuil écrivait à l'abbesse qu'après avoir passé plusieurs mois dans cette sainte maison de Beaumont-lès-Tours, où Marie de Beauvilliers avait laissé de si bons et si édifiants souvenirs, la grâce l'avait touchée, et que depuis lors elle ne songeait plus qu'à son salut. Elle avait complètement dit adieu aux vanités de ce monde, et loin de chercher à rentrer en cour, elle avait résisté à plusieurs invitations du roi.

Bien qu'elle eût quitté le monastère de Beaumont, et qu'elle se fût retirée en sa terre de Verneuil, près Senlis, toutes ses journées étaient consacrées à Dieu, à l'éducation de ses deux enfants, à de pieuses correspondances avec son directeur spirituel, ou à des entretiens avec lui quand il venait la voir.

Mais ce qui la tourmentait le plus dans sa vie de pénitence, c'était le remords que lui causait sa conduite passée envers M. Marcel de Fontaine.

Elle ne cessait de verser des larmes amères en

ne nous respectent pas, ils nous insultent même dans la personne de nos représentants et ceux-ci se laissent faire. J'apprends que dans une entrevue à Tien-Tien entre Li-Hun-Chang et M. Le-maire, le vice-roi aurait traité le ministre de France de : Hou-Hou, *vieille bête*, et qu'un petit attaché aurait ensuite réussi à arranger l'affaire.

Je livre ce fait à votre appréciation ainsi qu'à celle du public.

Veillez agréer, etc.

Le rôle de Cornélius Herz

Le *Journal des Débats* examine le rôle joué par Cornélius Herz depuis le début de l'affaire du Panama.

Pusieurs passages de cet article sont à citer : Cet étranger, dit le *Journal des Débats*, a joué et joue toujours un rôle de premier ordre dans la crise que nous traversons. Tout indique qu'il l'a pressentie et même préparée. Il a pris part à ses épisodes les plus dramatiques. Il semble actuellement la diriger et la conduire encore.

M. Clémenceau, M. Rouvier et le baron de Reinach se trouvaient naguère dans son cabinet pour affaires pressantes. M. Andrieux reçoit ses confidences. La *Justice* a été commanditée par lui.

On a su que le baron de Reinach collectionnait patiemment et livrait à M. Cornélius Herz des documents de nature à compromettre le plus grand nombre possible de membres du Parlement. Ces listes dressées, ces annotations minutieuses, cette tenue savante des archives de la corruption, quel en était le but ? Quel dessein M. Cornélius Herz poursuivait-il, quelle machination ourdissait-il en se faisant remettre ces documents et en les rangeant soigneusement dans l'arsenal d'où nous les voyons sortir présentement ?

On peut, sans témérité, supposer que le spéculateur accoutumé à mêler la politique à ses louches entreprises a voulu se ménager ainsi de puissants moyens d'action. Tenir dans sa main une partie du personnel politique, l'avoir à sa discrétion, être en mesure de déshonorer et de ruiner un parti, de favoriser les desseins d'un autre, faire en sorte que l'on soit obligé de compter avec lui, exercer une influence occulte dans le gouvernement, s'y ménager des intelligences, et par là arriver aux grandes affaires comme il les comprend, tel a été son but, si nous ne nous trompons.

La mort du baron de Reinach

On lit dans le *Figaro* :

Le rapport de l'éminent médecin légiste est très vivement attendu. Nous croyons savoir qu'il sera encore bien plus intéressant qu'on ne le prévoit.

De l'examen des viscères et du cerveau du baron de Reinach, il résulterait non seulement qu'il est mort empoisonné, — ce que d'ailleurs tout le monde sait aujourd'hui, — mais encore que le poison auquel il a succombé a été absorbé sept heures au moins, huit heures au plus avant la mort.

On se doute du parti que les défenseurs ne manqueront point de tirer de cette déclaration, qui s'appuie sur des faits précis, scientifiques, indiscutables.

Un homme qui veut se donner la mort emploie d'ordinaire des moyens plus prompts. D'autre part, le baron de Reinach, à l'heure où il a fallu qu'il absorbât le poison, n'avait pas encore, d'a-

songeant aux odieuses machinations qu'elle avait exercées contre cet homme si courtois et si généreux. Il est vrai que la passion, la jalousie lui avaient fait commettre ces indignités.

Son plus grand désir était d'avoir son pardon et de lui procurer enfin le bonheur qu'il méritait.

« Qu'il vienne, ainsi se terminait la lettre, et il saura de ma bouche où se trouve Alice sa fiancée. Mon directeur, le père Daubigny, a consenti enfin à me faire connaître le monastère où elle est enfermée en Allemagne. Il m'a permis de lui révéler le lieu... Alice a toujours refusé de prendre le voile et elle lui sera rendue. »

» M. Daubigny n'a mis à cette révélation qu'une seule condition, à laquelle je ne doute pas que ne souscrive le cœur si haut placé de M. Marcel de Fontaine.

» Veuillez, chère et sainte dame, lui communiquer cette lettre d'une pauvre pécheresse repentie, qui se recommande à vos prières et vous demande à genoux votre bénédiction.

HENRIETTE D'ENTRAGUES.

» Mademoiselle de Coman, qui vous portera la présente et que je viens de prendre à mon service, parce qu'elle a été novice jadis à ce même couvent de Beaumont, où la grâce divine est descendue sur moi, pourra donner quelques explications sur la route à suivre de Senlis au château de Verneuil.

(A suivre.)

près l'enquête judiciaire, de suffisants motifs de suicide.

Les défenseurs ne manqueront point d'établir qu'il avait, au contraire, la possibilité et l'intention de se venger; ils se refuseront à plaider au fond avant un supplément d'enquête et une instruction criminelle.

Il est même possible qu'ils rapprochent de cette mort deux autres morts soudaines.

On lit dans le *Gaulois* :

L'affaire de l'empoisonnement du baron de Reinach ne serait pas terminée. On tient pour certain en haut lieu, d'après les expériences, et les observations poursuivies au laboratoire de toxicologie, que l'autopsie récente de la victime de Cornélius Herz tendrait à établir que le baron de Reinach aurait succombé huit heures après l'absorption du poison.

Or comme, d'après les premières constatations judiciaires, M. de Reinach aurait succombé vers deux heures du matin, il s'en suivrait qu'il aurait avalé du poison entre six et sept heures du soir, c'est-à-dire pendant qu'il faisait ses dernières démarches, ses démarches désespérées.

— Alors il faudrait envisager de nouveau l'hypothèse d'un crime primitivement écartée.

On lit dans le *Journal* :

Un de nos rédacteurs s'est rendu chez M. Andrieux. L'ancien préfet de police lui a d'abord dit qu'au mois de juin 1890, M. Cornélius Herz avait été victime d'un empoisonnement et qu'il n'a dû la vie qu'à des soins très énergiques et immédiats.

Je ne puis vous dire qu'une chose et vous l'affirmer, a ajouté M. Andrieux; c'est que je suis convaincu que M. le baron de Reinach n'a pas été étranger à la tentative d'empoisonnement dirigée contre M. Cornélius Herz.

Je crois que, prochainement, je serais autorisé à parler, et alors vous apprendrez des choses bien curieuses.

A ce moment, seulement, on aura l'explication de certains événements.

Le *Journal* termine par une note ainsi conçue : P.-S. — Ce que M. Andrieux ne nous a pas dit, — ce que peut-être il n'a pas voulu nous dire, — c'est que le bruit s'accrédite, parmi les initiés que M. le baron de Reinach ne se serait pas suicidé, mais qu'il aurait été empoisonné, — et que peut-être, faudrait-il voir là des représailles. Mais que croire de tout cela ?

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Médailles d'honneur

Par décision du ministre de l'intérieur en date du 28 décembre, des médailles d'honneur ont été accordées à :

M. Martineau, conseiller de Préfecture ;
M. Irague Jean, pêcheur au Roc ;
M. Pagés Léon, maréchal-ferrant à Castel-franc.

Mention honorable : M. Courtignon, marchand de journaux à Cahors.

A la Préfecture

A l'occasion du Jour de l'An, M. le Préfet du Lot recevra les fonctionnaires et les autorités civiles et militaires le samedi 31 décembre à 1 h. de l'après midi.

Société des Etudes du Lot

Lundi soir, la société des Etudes du Lot a procédé à la réélection des membres de son bureau. Ont été élus : Présidents, MM. Valette, chef d'institution, et F. Cangardel, bibliothécaire ; secrétaire général, M. l'abbé Gary ; secrétaire des séances, M. J. Blanc, percepteur surnuméraire ; archiviste-bibliothécaire, M. Girma, libraire ; trésorier, M. Calvet, agent d'assurances. MM. Rouquet et Combes ont été élus membres du conseil d'administration. MM. Layton, Delpérier, Caminade, de Larous-silhe et Greil, membres de la commission du bulletin.

Dans cette même séance, la société, comme témoignage de la reconnaissance qu'elle doit à l'un de ses membres les plus distingués, M. Gustave Larroumet, a décerné à l'éminent professeur de la Sorbonne le titre de président honoraire de la société.

Tirage au sort de la classe 1892

L'itinéraire pour les opérations relatives à l'examen des tableaux de recensement et au tirage au sort des jeunes gens de la classe de 1892 dans le département du Lot demeure fixé comme suit :

Arrondissement de Cahors

Montcuq, mercredi 25 janvier 1893 à 10 h.
St-Géry, jeudi 26 janvier, à 9 h. 1/2.
Cazals, vendredi 27 janvier, à 10 h. 1/2.
Puy-l'Evêque, samedi 28 janvier, à 2 h. 1/2.
Luzech, mardi 31 janvier, à 2 h.
Catus, jeudi 2 février, à 10 h. 1/2.
Limogne, vendredi 3 février, à 10 h. 1/2.
Castelnau, samedi 4 février, à 10 h. 1/2.
Lauzès, lundi 6 février, à 10 h. 1/2.
Lalbenque, mardi 7 février, à 10 h.
Cahors (nord), mercredi 8 février, à 9 h.
Cahors (sud), mercredi 8 février, à 2 h.

Arrondissement de Figeac

St-Céré, lundi 23 janvier, à 2 h.
Bretenoux, mardi 24 janvier, à 1 h.
Cajarc, mercredi 25 janvier, à 10 h.
Livernon, jeudi 26 janvier, à 10 h.
Figeac (est), samedi 28 janvier, à 2 h.
Figeac (ouest), lundi 30 janvier, à 2 h.
Lacapelle-Marival, mardi 31 janvier, à 9 h. 1/2.
Latronquière, mercredi 1^{er} février, à 2 h.

Arrondissement de Gourdon

Payrac, lundi 23 janvier, à 2 h.
Souillac, mardi 24 janvier, à 9 h. 1/2.
Martel, mercredi 25 janvier, à 9 h. 1/2.
Vayrac, mercredi 25 janvier, à 2 h. 1/2.
Gramat, jeudi 26 janvier, à 9 h. 1/2.
Labastide-Murat, vendredi 27 janvier, à 2 h.
Gourdon, samedi 28 janvier, à 2 h.
St-Germain, lundi 30 janvier, à 2 h.
Salviac, mardi 31 janvier, à 2 h.

Les réservistes de 1893

L'appel des réservistes en 1893 portera sur 346,645 hommes de troupes, sous-officiers et soldats, pour une période d'instruction de 28 jours dans les régiments de réserve pour l'infanterie de ligne et les chasseurs à pied, et dans les régiments actifs pour les corps régionaux d'infanterie, la cavalerie, l'artillerie et les autres armes ou services.

L'appel des officiers de réserve portera sur 6,067 officiers de tous grades et de toutes armes. Bien que les hommes de troupe de l'armée territoriale ne soient pas convoqués en raison de l'application de la nouvelle loi, le ministre de la guerre compte appeler pour des stages ou des exercices de cadres d'une durée de deux semaines les 9,469 officiers qui auraient été convoqués en vertu de l'ancienne loi.

Les gouverneurs désignés des places fortes, appartenant au cadre de réserve, seront également l'objet d'un appel et seront mis à même de connaître tous les détails de leur commandement en cas de guerre.

Les officiers de réserve et de l'armée territoriale du service d'état-major seront également appelés dans les états-majors de corps d'armée selon les besoins du service. Il en sera de même des fonctionnaires du cadre auxiliaire de l'intendance.

Par contre, l'effectif des gendarmes réservistes et territoriaux convoqués sera limité aux hommes n'ayant jamais servi dans la gendarmerie.

La loi sur les mariages militaires

Le projet de loi sur le mariage des officiers fixe de la manière suivante les chiffres de la dot réglementaire : les lieutenants et assimilés ne pourront contracter mariage que si leurs fiancées ont un revenu minimum de 2,000 fr. Le chiffre de la dot réglementaire est de 1,000 fr. pour les capitaines et 1,200 fr. pour les officiers supérieurs.

Instituteurs et institutrices suppléants

L'article 71 de la loi des finances du 26 janvier 1892, qui a fait sortir l'indemnité de résidence de traitements garantis aux instituteurs et institutrices suppléants départementaux, quoique l'allocation accordée à ces derniers en vertu du décret du 2 août 1890, représente non-seulement l'indemnité de résidence, mais aussi l'indemnité de logement et les frais de déplacement. Les termes dudit article 71 n'admettent, en effet, aucune exception.

En conséquence, ces fonctionnaires doivent conserver comme traitement, avec rappel du 1^{er} février, et pendant la durée de leurs fonctions de suppléants départementaux, les émoluments soumis à la retenue qu'ils recevaient sous l'ancienne législation ; en outre, ils toucheront de l'Etat l'allocation représentative prévue par le décret précité.

Enseignement primaire

Par décision ministérielle, ont été approuvées les délibérations du conseil départemental portant :

- 1^o Suppression de l'emploi d'adjoint de l'école de garçons de Livernon ;
- 2^o Suppression de l'emploi d'adjointe de l'école de filles de Livernon ;
- 3^o Création d'une classe enfantine à annexer à l'école de filles de cette commune ;
- 4^o Création d'un emploi d'adjoint à l'école de garçon à Concorès.

Gambetta Juif

Du Parti National :

Sous ce titre, la *Libre Parole*, s'autorisant de quelques lignes écrites par M. Anatole Leroy-Beaulieu, affirme que Gambetta était d'origine israélite.

La chose n'a qu'un intérêt historique, car son origine, sémite ou non, n'a pas empêché l'illustre patriote français d'être l'une des plus pures gloires de la République. Mais nous pouvons une fois de plus rétablir la vérité des faits.

Léon-Michel Gambetta portait un nom extrêmement répandu à Gènes, et appartenait à une famille dont les parentés s'étendaient jusqu'à deux groupes familiaux connus dans l'histoire intérieure de cette cité, les Deandreis et les Spornino.

La légende du grand-père Gamberlé est erronée, et nous avons sur ce point le témoignage des parents de Gambetta encore existants parmi lesquels figure M. Déandreis, député de l'Hérault.

On a dit, pour attester l'extraction hébraïque des Gambetta, qu'un armurier habitant Garis, M. Gambette, appartenait à la communauté juive ; le fait est controuvé.

Nous ajouterons qu'à aucun degré scientifique,

le nom de Gambetta ne renferme d'indications nébraïques, et l'on sait qu'à de rares exceptions près, c'est là une des seules preuves qu'on puisse fournir pour dresser l'état original des juifs convertis.

Nous ajouterons enfin que rien dans le visage et l'aspect du grand tribun ne répondait aux signes ethniques qui distinguent le plus souvent les sémites, et qu'au contraire il y avait dans sa physionomie des traits caractéristiques de l'habitant du littoral méditerranéen, en particulier du Génois au profil accusé, et de type généralement considéré comme pur (type ligure).

Tribunal correctionnel de Gourdon

Audience du 26 décembre

Le tribunal a prononcé le jugement dans l'affaire du sieur Delval, directeur de la Caisse nationale de Paris.

Le tribunal, par un jugement fortement motivé, a débouté le sieur Delval de son opposition, a confirmé son jugement du 21 septembre dernier et l'a condamné aux dépens.

— La fille Germain Ressayré, âgée de 15 ans, domiciliée à Lamothe-Fénélon, est inculpée de divers vols au préjudice de diverses personnes habitant le même lieu. Le tribunal rend son jugement, aux termes duquel la fille Ressayré a été déclarée avoir agi sans discernement, l'acquitte du chef de la prévention, mais la condamne à être enfermée dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 20 ans accomplis.

— Le sieur François Laforgues, âgé de 28 ans exerçant la profession de raccommodeur de parapluies, poursuivi pour avoir emporté un parapluie qui lui avait été confié pour le réparer par la femme Malinié, demeurant à Gourdon ; a été relaxé sans dépens faute de preuves suffisantes établissant sa culpabilité.

— Les sieurs Jean Thriver, âgé de 50 ans, et Baptiste Gendré, âgé 41 ans, domiciliés à Cressensac, inculpés du délit de tentative d'escroquerie au préjudice de divers marchands de vin, sont condamnés : le sieur Gendré à huit jours de prison et le sieur Thriver à huit jours de la même peine avec application de la loi Bérenger, pour ce dernier seulement.

THÉÂTRE DE CAHORS

L'Oncle Célestin

Au point de vue artistique et littéraire l'*Oncle Célestin* est bien loin de valoir *Miss Helyett*, et cependant la soirée que nous avons passée avant-hier au théâtre a été beaucoup plus agréable que celle de mardi dernier. La troupe de M. Guyot a senti qu'elle avait à prendre une revanche, et bien que la pièce qu'elle représentait ne fût qu'une pantalonade sans valeur, elle en a tiré des effets très amusants et surtout très applaudis.

M. Coulon s'est surpassé dans le rôle de Moreau ; il a eu à plusieurs reprises des succès d'hilarité qu'il serait partial de ne pas mentionner. M. Bernier lui-même, dont le jeu et l'allure générale ne sont guère sympathiques au public, a, par moments, racheté ses défauts et a bien chanté les quelques couplets qui égayaient le rôle de Gustave. M. Hamelin, un nouveau, celui-là, a été très bien accueilli dans le personnage de Pontallac, et M. Marty s'est fait une tête de petit crevé qui représentait à merveille la stupide et désagréable personne de Gaston des Acacias. Encore une fois, qu'il nous soit permis de dire combien nous regrettons que M. Marty n'ait pas de voix ; il nous a toujours semblé qu'il serait à sa place dans les jeunes premiers, qui réussissent si peu à M. Bernier.

Nous en passons, et de bons ; MM. Fournal, Mario, etc., etc., ont été très consciencieux dans les rôles secondaires qui leur étaient échus.

Que les dames ne se fâchent pas si nous les avons gardées pour la fin ; dans un article c'est en général la place d'honneur. Aussi bien, nous n'avons que des éloges à adresser à M^{me} Demanthe-Guyot qui joue décidément chaque fois avec plus de grâce et de gentillesse ; il eût été difficile d'avoir une plus aimable Clémentine. Mmes Hamelin, Bernier, etc., ont fait tous leurs efforts pour seconder honorablement M^{me} Guyot, et elles y ont parfois réussi.

Les chœurs sont toujours bons, la mise en scène irréprochable ; l'orchestre mérite une mention toute spéciale ; au deuxième acte deux difficiles soli de violon et de flûte ont été enlevés par MM. Barreau et Conbes, aux applaudissements de la salle entière.

Mardi prochain, les *Mousquetaires au Couvent* Le Tout-Cahors voudra aller voir l'abbé Bridaine qu'incarnera sans doute l'impayable M. Coulon.

M. HEYC.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 29 DÉCEMBRE 1892

de 3 à 4 heures du soir

(Allées Fénélon)

Little (Marche)	Dureau.
Le Dieu et la Bayadère (Ouvert.)	Anber.
Sur la plage (valse)	Waldteufel
Manon (fantaisie)	Massenet.
Marche Indienne	Sellenick.

Par suite des congés accordés à l'occasion du Jour de l'An, la musique du 7^e ne donnera pas son concert habituel dimanche prochain.

NOUILLETES aux Œufs et Macaroni ★★★
RIVOIRE & CARRET
En boîtes et paquets de 250 et 500 grammes
Réclames dans toutes les Épiceries

Dernières nouvelles

Les accusés du Panama

Le XIX^e Siècle croit savoir que sous peu M. de Lesseps et les autres détenus seront mis en liberté provisoire.

La campagne continue

Avant la rentrée des Chambres, il y aurait une série d'incidents nouveaux qui dépasseraient de beaucoup en importance les incidents déjà connus.

Le *Gaulois* prévoit de nouvelles complications possibles.

Sur l'affaire de Panama, de la *Panamites* dit-il, va se greffer bientôt l'affaire de la Dynamite Arton, Barbe et C^o. Moins généralisée, plus limitée que l'affaire Reinach, Lesseps, Cottu, elle n'en sera pas moins grave au point de vue des révélations fournies par les débats ; on assure que le secret de la poudre sans fumée a été vendu à l'Allemagne. Et ceux qui l'affirment ne sont pas les derniers venus.

Qui est-ce ?

Le *Figaro* dit que M. Andrieux est absolument résolu à ne jamais révéler le nom de l'X mystérieux.

L'histoire des poursuites

Dans la *Libre Parole*, M. Andrieux révèle qu'en prenant l'initiative des poursuites du Panama, M. Ricard obéissait aux desirs confidentiellement exprimés par M. Carnot, qui voulait amoindrir et compromettre par les débats judiciaires, ses deux principaux concurrents, MM. Floquet et de Freycinet.

C'est M. Floquet lui-même qui aurait lancé dans la circulation les bruits que M^{me} Carnot aurait reçu de l'argent panamiste pour ses bonnes œuvres.

Précieux documents

Suivant le *Figaro*, la perquisition opérée dans les bureaux du Panama, aurait fait découvrir une copie de lettres de M. Fontane, contenant tous les noms des sénateurs et députés qui ont touché, avec les demandes de chacun, les avis de versements et les dates.

Les socialistes

Une réunion socialiste anti-panamiste, tenue hier soir, a décidé d'organiser une manifestation devant la Chambre le jour de la rentrée et d'adresser un appel à l'armée.

Mais l'accord paraît loin d'être établi entre les groupes socialistes.

L'autopsie du baron de Reinach

Le bruit commence à courir que le baron de Reinach serait mort naturellement.

Cornelius Herz

Une demande d'extradition serait faite contre Cornelius Herz à propos d'une affaire destinée à produire une énorme sensation.

Explosion à la préfecture de police

Paris, 29 décembre.

Une explosion, dont les causes sont encore inconnues, s'est produite cette nuit, à minuit et demi, à la préfecture de police, dans un couloir de l'entresol, désigné sous le nom de salle des candidats, entre l'escalier de la police municipale et l'escalier conduisant à la division, à l'angle du parvis Notre-Dame et à l'opposé des appartements du Préfet.

L'explosion a été très forte mais elle n'a occasionné que des dégâts matériels.

BULLETIN FINANCIER

du 28 décembre 1892

Le marché est plus calme aujourd'hui. Il n'a du reste circulé aucune nouvelle à sensation, et il faut dire que la bonne tenue du comptant est pour beaucoup dans l'attitude de la bourse. Les places étrangères sont un peu hésitantes sauf Vienne qui se montre extraordinairement ferme.

Les variations du 3 0/0 ont été aujourd'hui beaucoup moins importantes qu'hier ; on a varié de 97.20 à 97.40 pour finir à 97.30.

Notons une meilleure tenue des actions de nos grands établissements de crédit. Le Crédit Foncier entre autres est à 1007.50, la Banque de Paris cote 652.50. Le Crédit Lyonnais conserve ses cours d'hier.

Au comptant, les obligations des Immeubles de France sont l'objet de bonnes demandes. Même note sur les obligations Ferranti et sur les Châlets de commodité.

L'amélioration est générale sur les fonds ottomans. L'Italien se relève vivement à 93.90. Il n'y a aucune raison pour qu'il réagisse. Nous laissons l'Extérieure à 63 1/2. Grande fermeté du Hongrois à 97. 1/32.

En Banque, l'action privilégiée de la Gallia donne lieu à des achats suivis. Notons l'excellente tenue des parts de Soufres Romains à 210. On considère les cours actuels comme des cours d'attente.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 —	ou plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4^{me} mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES

et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche DU LOT

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 octobre 1892)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125
	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	
PARIS.....	départ. 3 ^h soir	9 ^h mat	8 ^h soir	11 35s.	—
BRIVE.....	6 38	6 21	5 21	12 42	—
	6 50	6 46	5 26	1 10	7 ^h 5 soir
SOULLAC.....	7 48	7 27	6 7	2 8	8 3
	7 53	7 30	6 10	2 14	8 11
CAZOULÈS.....	8 »	—	—	2 21	8 18
	8 2	—	—	2 22	8 21
Lamothe-Fénelon.....	8 15	—	—	2 35	8 34
Nozac.....	8 25	—	—	2 45	8 44
GOURDON.....	8 39	8 »	6 38	3 »	8 58
Saint-Clair.....	8 49	—	—	3 10	9 8
Dégagnac.....	9 1	—	—	3 22	9 20
Thédirac-Peyrilles.....	9 12	—	—	3 33	9 31
Saint-Denis-Catus.....	9 23	—	—	3 45	9 43
Espère.....	9 32	—	—	3 54	9 52
CAHORS.....	9 43	8 41	7 19	4 5	10 3 soir
	9 58	8 47	7 24	4 20	7 30 mat.
Sept-Ponts.....	10 8	—	—	4 31	7 42 mat.
Cieurac.....	10 22	—	—	4 47	8 »
Lalbenque.....	10 29	—	—	4 56	8 9
Caussade.....	11 2	9 31	8 6	5 31	8 45
MONTAUBAN..	11 37	9 58	8 32	6 11	9 28
	12 2	10 23	8 40	6 25	—
TOULOUSE.....	1 32s.	11 10s.	9 29 ^{mat}	7 55 ^{soir}	—

De Toulouse à Paris

	16	1140	26	1126	1136	40
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes			
TOULOUSE.....	départ. 2 ^h 25 ^{soir}	—	6 ^h » ^{soir}	—	9 ^h 25 ^{soir}	6 ^h 6 ^{mat.}
MONTAUBAN..	3 14	—	7 15	—	10 36	7 13
	3 24	4 15	7 30	—	10 50	7 30
Caussade.....	3 49	5 »	7 58	—	11 31	8 11
	—	5 47	—	—	12 13	8 54
Lalbenque.....	—	5 56	—	—	12 21	9 2
Cieurac.....	—	6 8	—	—	12 33	9 14
Sept-Ponts.....	—	6 16	8 46	—	12 41	9 22
CAHORS.....	4 32	6 30	8 54	6 20 ^{mat.}	—	9 30
	4 38	6 45	—	6 20 ^{mat.}	—	9 44
Espère.....	—	6 59	—	6 33	—	9 57
Saint-Denis-Catus.....	—	7 14	—	6 48	—	10 11
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 23	—	6 57	—	10 20
Dégagnac.....	—	7 33	—	7 6	—	10 29
Saint-Clair.....	—	7 49	9 43	7 23	—	10 43
GOURDON.....	5 23	7 58	—	7 32	—	10 52
Nozac.....	—	8 7	—	7 42	—	11 1
Lamothe-Fénelon.....	—	8 16	—	7 52	—	11 10
CAZOULÈS.....	—	8 18	—	7 54	—	11 12
	—	8 25	10 7	8 2	—	11 19
SOULLAC.....	5 47	8 31	10 11	8 9	—	11 25
	5 50	8 37s.	10 55	9 17m.	—	12 27
BRIVE.....	6 32	—	11 5	—	—	12 49
	7 »	—	10 24 ^m	—	—	11 38 ^{mat.}
PARIS.....	4 37 ^{mat.}	—	—	—	—	—

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus.	Poste.	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 50	6 ^h 39
Mercus... —	6 54	1 4	6 53
Arrêt Douelle	6 58	—	6 57
Parnac.....	7 5	1 15	7 5
Luzach.....	7 11	1 22	7 11
Castelfranc..	7 24	1 35	7 23
Arr. Prayssac	7 27	—	7 26
Puy-l'Evêque..	7 36	1 46	7 34
Dursavel.....	7 43	1 54	7 41
Sotrac-Touzac	7 51	2 3	7 49
Fumel.....	8 »	2 13	7 58
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 4
BORDEAUX. —	3 51	8 11 m	4 45
PARIS. — Ar.	11 38	4 28 s.	10 24 ^{mat.}

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — D.	3 ^h »	1 ^h 30	7 ^h 40
— Express.	7 40	—	—
BORDEAUX. —	»	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 20	3 30	9 5
Fumel.....	8 53	3 57	9 11
Sotrac-Touzac	8 45	3 49	9 21
Dursavel.....	8 52	3 58	9 28
Puy-l'Evêque..	8 59	4 7	9 35
Arr. Prayssac	9 6	—	9 42
Castelfranc..	9 11	4 23	9 48
Luzach.....	9 22	4 36	9 58
Parnac.....	9 51	4 46	10 6
Arrêt Douelle	9 35	—	10 11
Mercus.....	9 41	4 57	10 16
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 32

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45	11 ^h 40	5 ^h 23
Cabessut, halte	7 54	11 51	5 32
Arcambal.....	8 4	12 5	5 42
Vers.....	8 12	12 17	5 50
Saint-Géry.....	8 20	12 29	5 57
Conduché.....	8 32	12 47	6 9
St-Girg, halte.	8 38	12 56	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	1 10	6 24
Calvignac, hal.	8 55	1 19	6 31
Cajarc.....	9 8	1 40	6 44
Monbrun, hal.	9 13	1 54	6 54
Toirac.....	9 27	2 7	7 5
Lamadelleine..	9 39	2 23	7 18
CAPDENAC. A.	9 51	2 40	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	[Omnibus]	Omnibus.	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 47	11 ^h 30	5 ^h 23
Lamadelleine..	7 59	11 54	5 34
Toirac.....	8 10	12 9	5 46
Monbrun, hal.	8 18	12 30	5 54
Cajarc.....	8 30	12 39	6 5
Calvignac, hal.	8 40	12 53	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	1 8	6 25
St-Girg, halte.	8 57	1 19	6 33
Conduché.....	9 5	1 28	6 39
Saint-Géry.....	9 18	1 51	6 53
Vers.....	9 23	1 59	6 58
Arcambal.....	9 31	2 11	7 6
Cabessut, halte.	9 41	2 25	7 16
CAHORS. — A.	9 49	2 34	7 24

LA DÉPÊCHE LA DÉPÊCHE LA DÉPÊCHE LA DÉPÊCHE

22^e ANNÉE. 12, Rue du Havre, PARIS. 5 FR. PAR AN. Publie tout ce qui intéresse l'Agriculture, la Viticulture et la formation d'un Crédit Agricole.

22^e ANNÉE. 12, Rue du Havre, PARIS. 5 FR. PAR AN. Publie les Inventions, Innovations, Idées, etc. Commandite les affaires sérieuses.

22^e ANNÉE. 12, Rue du Havre, PARIS. 5 FR. PAR AN. Publie les Contes, Nouvelles, Récits, Bons Mots, Charades, etc. et donne des Primes aux auteurs.

22^e ANNÉE. 12, Rue du Havre, PARIS. 5 FR. PAR AN. Indique les meilleurs Placements Les meilleures Opérations Financières.

CARTES DE VISITE

Depuis 1 fr. 50

A l'Imprimerie du Journal du Lot

GUERISON
Certaine et Radicale
de toutes les
Affections de la Peau
DARTRES, ECZEMAS, ACNE,
PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE,
HERPES, LUPUS, etc.
MÊME DES
PLAQUES ULCÉREES VARIOLEUX
considérées comme incurables
par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement
du travail, il est à la
portée des petites bourses, et, dès le deuxième
jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste
Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires
à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

Le propriétaire-gérant : LAYTON.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande